



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Saint-Gervais, le 22 Mars 2019

POLE VIE LOCALE – SERVICE SCOLAIRE

N/Réf : JMP/ND/NV

Affaire suivie par : Natacha VALLET

04.50.47.78.79 – scolaire@saintgervais.com

Objet : Allocation Individuelle de Transport

Madame, Monsieur

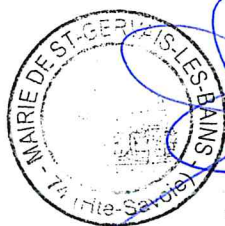
L'Allocation Individuelle de Transport (AIT) est destinée à indemniser les familles dont les enfants sont scolarisés du CP à la Terminale, qui ne disposent pas d'un service de transport collectif et sont domiciliées à plus de 3km de leur établissement scolaire ou d'un point d'arrêt (à condition d'être inscrit sur service spécial, ligne régulière routière ou ferroviaire).

Si vous pensez être concerné par cette allocation et pour pouvoir en bénéficier, vous devez prendre contact avec :

CC Pays du Mont-Blanc
648 rue des Prés Caton
PAE du Mont-Blanc
74190 PASSY
04.50.78.12.10.

Un dossier est à compléter et à retourner au CC Pays du Mont-blanc avant le 30 avril 2019.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Conseiller départemental
Du Canton du Mont-Blanc

Jean-Marc PEILLEX.